



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 11
Votants : 13

L'an Deux Mille Vingt Cinq, le Jeudi 20 novembre
Le Conseil Municipal de LA REGRIPPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Salle du Prieuré, sous la présidence de Monsieur Pascal
EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 13 novembre

OBJET :

**AFFAIRE FONCIERE :
EXCENT DE TERRAIN
COMMUNAL
RUE DES
TISSERANDS**

PRÉSENTS : M EVIN P., Mme DURAND A., M CAILLER R., Mme PETITEAU M-E., M BOUCHEREAU F., M SOURISSEAU B., Mme BARON A., M DUGUE V., Mme JOLIVET C., Mme FONTENEAU C., Mme LAMBERT B.,

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M., Mme CLÉRO V., M GAULTIER J-L, Mme PASQUEREAU C., M BAUDRY M., M CARETTE C., Mme HERBRETEAU M-A.,

POUVOIRS : M BAUDRY M. a donné pouvoir à M CAILLER R.
Mme HERBRETEAU M-A a donné pouvoir à Mme JOLIVET C.

SECRETAIRE : Mme FONTENEAU C.

En séance du 11 septembre 2025, les élus ont délibéré favorablement pour vendre un excédent communal à Monsieur Maxime MACÉ.

Vu les résultats de l'enquête publique et les conclusions favorables du Commissaires-enquêteur,

Considérant que cette aliénation ne porte pas atteinte à l'intérêt général,

Vu la proposition de fixé le prix à 15 € le mètre carré,

Vu les arguments exposés ci-dessus :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **CONSTATE** la désaffection de l'excédent communal,
- **APPROUVE** le déclassement de cet excédent communal
- **DECIDE**
 - de céder un excédent communal d'une superficie d'environ 19 m² au propriétaire de la parcelle E 612 au prix de 15 € le mètre carré, frais en sus
 - **DE DIRE** que les frais, droits et honoraires- y compris les frais de géomètre et de l'acte seront à la charge des acquéreurs

- D'AUTORISER M le Maire (ou son adjoint délégué) à signer l'acte de transfert de propriété correspondant ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Le 25 NOV. 2025

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le : 25 NOV. 2025



Pour extrait conforme au Registre
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,

LE MAIRE,
Pascal EVIN

